

M. Benjamin: Nous avons des excédents les bonnes années, et des déficits les mauvaises. Il y a une raison à cela. Nous l'avons fait sous le mandat du député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) et nous le répétons actuellement avec le premier ministre Blakeney. On investit quand les choses vont mal, quand l'économie est en plein marasme. Le moment est venu d'investir pour le bénéfice de la population.

En Saskatchewan, la dette se chiffre à \$985 par habitant, alors qu'elle est d'environ \$2,100 en Ontario. Les députés devraient comprendre que nous avons payé au fur et à mesure et que nos concitoyens travaillent.

Le Manitoba enregistre le record peu enviable d'avoir connu la plus forte hausse du chômage de toutes les provinces l'année dernière, battant sur ce terrain la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. Le chômage a en effet augmenté de 35 p. 100 au Manitoba au cours de l'année dernière. Voilà où a mené sa politique d'austérité. Voilà où a mené sa politique de restrictions budgétaires. Voilà où a mené sa politique inspirée de la fameuse proposition 13. Ce ne sont pas les dollars publics mais les dollars privés qui ont mis ses citoyens dans le pétrin où ils se trouvent. Nous avons eu des tories à la Culver et des tories à la Lyon, tout comme des pseudo-tories, comme le mentionnait mon honorable ami de New Westminster. Un tory restera toujours un tory, et ce n'est pas le fruit du hasard.

Le ministre a parlé des gens qui sont prêts à chercher du travail. Monsieur l'Orateur, les gens acceptent du travail s'ils en trouvent. C'est ce que j'ai fait à l'âge de 17 ans; mais je n'ai pu le faire toutefois que parce qu'il y avait la guerre qui procurait du travail à tout le monde aux usines de munitions ou aux chantiers navals. J'ai cueilli des baies, j'ai battu du grain. J'ai travaillé dans les chantiers de construction. J'ai versé mes cotisations d'assurance-chômage sans jamais toucher les prestations—j'y aurais eu droit, mais je me suis enrôlé. Je tenais à travailler, comme aujourd'hui le pays tout entier veut travailler.

Le gouvernement devrait présenter un nouveau budget: les cinq ou six derniers ne valaient pas grand-chose. Il nous faut un budget qui prévoit des investissements de milliards de dollars dans ce dont le pays a besoin, et qui mette les gens au travail. Il nous faut investir un minimum de un milliard de dollars par année dans le réseau de transport. Et en autre milliard de dollars dans le logement.

Il nous faut un fonds de développement des immobilisations municipales de 3 à 4 milliards de dollars dont les municipalités puissent emprunter à un taux d'intérêt inférieur à celui des banques. Les municipalités savent ce qu'il y a à faire chez elles, qu'il s'agisse des petits villages ou des grands centres urbains. Nous pourrions résoudre les problèmes du chômage et de la pollution simultanément. Nous pourrions offrir aux municipalités d'emprunter cet argent, à un taux d'intérêt inférieur à celui de la banque, pour construire, mettons, une usine d'assainissement tertiaire des eaux dans toutes les villes du Canada qui ont plus de 5,000 habitants. Imaginez le nombre de chômeurs que pareilles entreprises mettraient au travail, dans les usines de fabrication et de montage, sur les chantiers de construction. Je le répète, nous pourrions remédier à la pollution et au chômage tout en améliorant le bien-être de notre société.

Nous pourrions aussi construire 500,000 logements par année au lieu de 200,000 et cela créerait des emplois tout en

Assurance-chômage—Loi

diminuant le coût du logement. Tout cela pourrait être financé par ceux qui ne supportent pas leur juste part de la charge fiscale et qui le devraient.

En plus des huit milliards de dollars que le chômage nous coûte cette année, il y a pour huit milliards de dollars d'impôts reportés inscrits dans les livres de comptes du gouvernement. Quoi qu'on puisse dire pour justifier le report d'impôts que doivent les sociétés, il serait certes juste et raisonnable d'imposer à ces sociétés un modeste taux d'intérêt puisque ces impôts ne seront jamais versés. Un taux d'intérêt de 9 p. 100, par exemple, qui n'est offert à personne d'autre au Canada, donnerait 700 millions de dollars par année que le gouvernement pourrait investir dans le genre de programme de création d'emplois dont j'ai parlé.

Ce principe de double imposition prévu à l'article 1^{er}, même s'il produit un bon revenu, va à l'encontre de tout ce qui est juste et raisonnable. Le ministre ne pourrait pas se permettre cela avec les institutions financières ni aucun autre domaine du secteur des affaires. Ni les libéraux ni les conservateurs n'oseraient même l'envisager. Mais ils vont l'infliger à celui qui n'a que son salaire.

Le secrétaire parlementaire du ministre des Transports (M. Lapointe) a fait un discours digne de quelqu'un qui est troublé par ce projet de loi, et j'espère qu'il exprimera ses sentiments par son vote. Il a fait un bon discours, quoique je soupçonne qu'il s'agissait surtout de sauver les meubles. Il veut que le gouvernement réexamine cette affaire. Il parle du taux de chômage qui, dans sa circonscription, oscille entre 23 et 26 p. 100. Ce que je n'arrive pas à comprendre, c'est qu'il puisse siéger presque dans la même rangée que le ministre qui parraine ce projet de loi. J'espère que son vote ira dans le même sens que ses paroles. Et j'espère que le député de South Western Nova (M^{lle} Campbell) et un bon nombre d'autres députés d'en face, qui ont pris la parole, penchent dans le même sens.

De plus, il est important, quand on demande aux gens de faire des sacrifices et de se serrer la ceinture, que cela s'applique à tous, et non uniquement aux salariés et aux prolétaires. On ne peut demander à une partie de la population de porter tout le fardeau. Je songe aux sommes exorbitantes réclamées et obtenues par les grandes sociétés; on ne s'en formaliserait pas tellement si tout cet argent, ou au moins une grande partie, était réinvesti dans la création d'emplois. Je n'ai pas entendu le gouvernement ou l'opposition officielle recommander aux actionnaires dans le secteur privé de faire preuve d'une certaine modération, d'accepter des dividendes moins élevés ou de toucher la moitié de leurs dividendes et d'investir leur revenu excédentaire au Canada au lieu de se contenter de le mettre dans leur porte-feuille bien garni. Je n'ai pas entendu le gouvernement ou l'opposition officielle demander aux institutions financières de cesser de faire des profits exorbitants qui ont subi une majoration sans précédent de 26 p. 100 par rapport à l'an dernier. Je ne les ai pas entendu prêcher la modération ou imposer des réductions dans ce domaine. Les actionnaires ou les administrateurs ne sont pas tenus de réduire leurs profits et de les consacrer à la création d'emplois pour les Canadiens.

● (2152)

Il est déraisonnable de vouloir réduire les déficits du gouvernement aux dépens des salariés. Les partis libéral et conserva-